

" Guillaume Paul Arthur "
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 2 rue du Buisson aux Fraises
91300 MASSY
932 087 869 RCS EVRY

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 81 207,61 euros de la manière suivante :

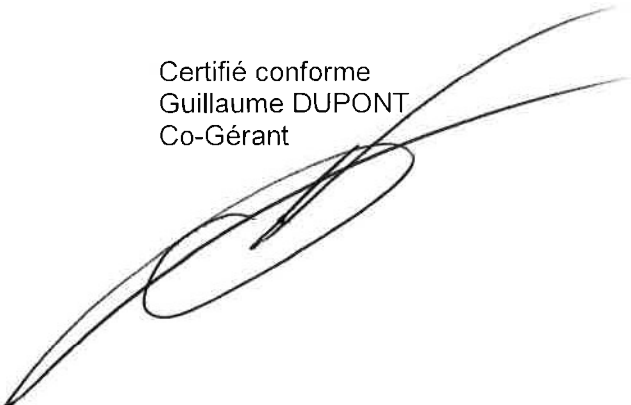
A la réserve légale 1 000,00 euros

Le solde en totalité au compte « Autres réserves » 80 207,61 euros
qui s'élève ainsi à 80 207,61 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Guillaume DUPONT
Co-Gérant



Pour copie certifiée conforme

Bilan passif

	31/12/2025
CAPITAUX PROPRES	
Capital (dont versé...)	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecarts de réévaluation	
Ecart d'équivalence	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	81 208
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	91 208
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (Ibis)	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	359 408
Emprunts et dettes financières diverses	
Instruments financiers à terme	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 800
Dettes fiscales et sociales	2 596
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	4 276
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES (III)	368 080
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - passif (IV)	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	459 287
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	63 227

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2025
Capital souscrit non appelé (I)			
Frais d'établissement (II)			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais de développement			
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
Immobilisations financières (1)			
Participations	412 000		412 000
Créances rattachées aux participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés	101		101
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	412 101		412 101
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (2)			
Clients et comptes rattachés			
Autres créances	22 685		22 685
Charges constatées d'avance			
Capital souscrit et appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Actions propres			
Autres titres			
Instruments financiers à terme et jetons			
Disponibilités	24 502		24 502
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	47 187		47 187
Frais d'émission des emprunts (V)			
Primes de remboursement des emprunts (VI)			
Ecart de conversion et différence d'évaluation - actif (VII)			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	459 287		459 287
(1) Dont à moins d'un an			
(2) Dont à moins d'un an			22 685

COMPTE DE RESULTAT

GUILLAUME PAUL ARTHUR

Etats de synthèse au 31/12/2025

	du 22/08/24 au 31/12/25 17 mois	%
PRODUITS		
Ventes de marchandises		
Production vendue	333 017	100,00
Production stockée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits	1	
Total	333 017	100,00
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises		
Variation de stock (m/ses)		
Achats de m.p & aut.approv.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	10 349	3,11
Total	10 349	3,11
MARGE SUR M/SES & MAT	322 668	96,89
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	13 048	3,92
Salaires et Traitements	279 340	83,88
Charges sociales	3 612	1,08
Amortissements et provisions		
Autres charges		
Total	296 000	88,88
RESULTAT D'EXPLOITATION	26 668	8,01
Produits financiers	72 040	21,63
Charges financières	14 904	4,48
Résultat financier	57 136	17,16
Opérations en commun		
RESULTAT COURANT	83 804	25,16
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	2 596	0,78
RESULTAT DE L'EXERCICE	81 208	24,39

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL GUILLAUME PAUL ARTHUR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 459 287 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 81 208 Euro.

L'exercice a une durée de 17 mois, recouvrant la période du 22/08/2024 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/03/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 22/08/2024, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice. Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont

Règles et méthodes comptables

désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		412 000		412 000
- Autres titres immobilisés		101		101
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières		412 101		412 101
TOTAL		412 101		412 101

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
Ventilation des augmentations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			412 101		
Immobilisations financières					
Augmentations de l'exercice			412 101		

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Cessions	Sorties Scissions	- Mise hors service
Ventilation des diminutions					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Diminutions de l'exercice					

Notes sur le bilan

Immobilisations financières**Liste des filiales et participations****Renseignements détaillés sur chaque titre**

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU T.P.I 91300 MASSY	8 000	174 301	100,00	124 792
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	412 000	412 000			70 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 22 685 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	22 685	22 685	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance			
Total	22 685	22 685	

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 10 000,00 Euro décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	1 000	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	10,00

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 368 080 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	359 408	54 555	304 853	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 800	1 800		
Dettes fiscales et sociales	2 596	2 596		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 276	4 276		
Produits constatés d'avance				
Total	368 080	63 227	304 853	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	412 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	52 592			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 800
Total	1 800